

LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2012

En 2011, la Taxe d'Apprentissage perçue par le CFA a permis de financer plus de 40 parcours de formation d'apprentis.

Parce que la Taxe d'Apprentissage constitue notre ressource principale de fonctionnement, et que nous souhaitons maintenir et développer notre action avec la même exigence, nous sollicitons votre participation.

- **la Taxe d'Apprentissage : une obligation.**

En votre qualité d'employeur, vous aurez bientôt à vous acquitter de la contribution Taxe d'Apprentissage au titre des salaires bruts 2011.

- **la Taxe d'Apprentissage : les modalités.**

Vous avez l'obligation de verser par le biais de votre Organisme Collecteur de Taxe d'Apprentissage (OCTA).

Au mois de février 2012, veuillez indiquer sur le bordereau de votre OCTA notre CFA comme bénéficiaire de reversements.

Le CFA est habilité de plein droit à percevoir la part du Quota (30% de la taxe), et la part soumise au barème (A, et par cumul A et B).

Pour plus d'informations :
www.cfa-adasa.com

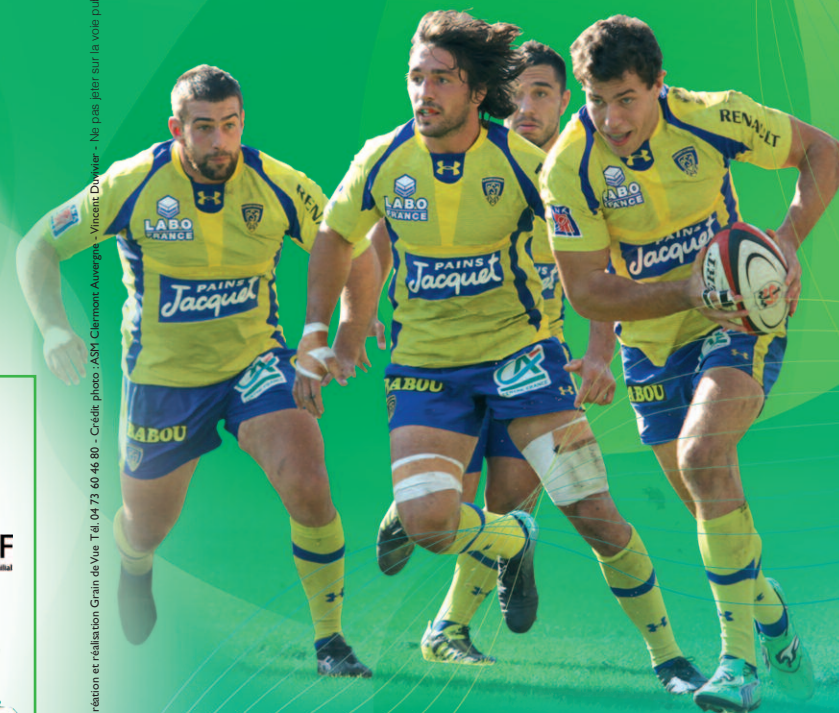


CFA des Métiers du Sport
& de l'Animation d'Auvergne



*Faire d'une passion
son métier*

Ensemble,
construisons l'avenir des jeunes



Nos partenaires :



IMPRIMERIE - Création et réalisation Grain de Vue Tél. 04 73 60 46 80 - Crédit photo ASP Clermont Auvergne - Vincent Duverrier - Ne pas jeter sur la voie publique



Renseignements
1, rue Tourrette - BP 90 213
63 021 Clermont-Ferrand Cedex 2
Tél. 04 73 30 23 65 - taxe@cfa-adasa.com



Centre de Formation d'Apprentis
des métiers du sport et
de l'animation d'Auvergne

L'ASM, en tant que club sportif, recrute de nombreux jeunes dont le rêve de devenir professionnel de sport s'est accompli. Ce rêve se réalise grâce au Centre de Formation d'Apprentis des métiers du sport et de l'animation d'Auvergne que nous soutenons depuis sa création.

Avec nous, contribuez à soutenir le CFA en lui versant prochainement votre taxe d'apprentissage.

LE CFA : UNE MISSION AU SERVICE DU SPORT, DE L'ANIMATION ET DU TOURISME.

Le CFA des métiers du sport et de l'animation d'Auvergne forme de jeunes apprentis salariés d'entreprises, d'associations, de clubs ou de collectivités aux métiers d'éducateur sportif ou d'animateur professionnel.

10 diplômes sont aujourd'hui accessibles à l'apprentissage : sports collectifs (rugby, football, basket-ball, handball, volley-ball), canoë-kayak, aviron, natation, métiers de la forme, activités physiques pour tous, judo, animation sociale, loisirs tous publics et animateur de tourisme local.

CHIFFRES CLÉS

À sa création, en 2003, le CFA c'était :

- ▶ 19 apprentis
- ▶ 5 formations

Aujourd'hui, le CFA c'est :

- ▶ 100 apprentis
- ▶ 10 formations
- ▶ 70 employeurs
- ▶ 80 % de taux de réussite aux examens
- ▶ 90 % de taux d'insertion professionnelle

UNE STRUCTURE REGIONALE AU SERVICE DES TERRITOIRES.

Le CFA s'appuie sur 4 établissements de formation dans le cadre d'Unités de Formation par Apprentissage (UFA) :



Association pour le développement
Professionnel des Sportifs,
basée à Clermont-Ferrand (63)



UCPa Formation
Union nationale des Centres sportifs
de Plein Air, basé à Prades (43)



Institut National de
Formation et d'Application,
basé à Clermont-Ferrand (63)
et à Aurillac (15)



Centre de Ressources,
d'Expertise et de Performance Sportives,
basé à Vichy (03)

SPORT
TOURISME
ANIMATION

